

# Promotion à la Hors Classe 2010

## FICHE DE SUIVI SYNDICAL

À retourner par courrier à :

**SE-UNSA**  
**Section académique**  
**15, bd François Pompon**  
**21000 DIJON**



par courriel à [ac-dijon@se-unsa.org](mailto:ac-dijon@se-unsa.org)

pour l'EPS : [dominique.cortot2@libertysurf.fr](mailto:dominique.cortot2@libertysurf.fr)

☎ : 03 80 55 50 36 / 06 24 76 11 72

Corps\* :

\* Agrégé, CE EPS, Certifié, CPE, PEGC, P EPS, PLP

Discipline :

**Adhérent** (fiche traitée en priorité)

**Non adhérent**

NOM :  Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse

personnelle : Code postal :  ville :

Tél :  Mèl :  @

Etablissement d'exercice 2009/2010

Echelon au 31/12/09:  ème

Depuis le :  jj/mm/aaaa

Promotion au  grand choix  choix  
 ancienneté

NOTATION au 31/08/2009

note administrative :  / 40

note pédagogique :  / 60

Enseignement sup:  / 100

CPE:  /20 depuis le :  jj/mm/aaaa

**ANCIENNETE** (au 31/08/2009)

ancienneté générale de service :  années et  mois

ancienneté générale dans le corps :  années et  mois

années d'exercice en  ZEP  zone sensible

plan violence  APV  PEP1  PEP4

de  jj/mm/aaaa à  jj/mm/aaaa (dates)

Loi «informatique et libertés : j'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers de traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SE-UNSA.

DATE :  jj/mm/aaaa

Vous serez averti(e) après la tenue des CAPA :

PEGC (26/04), Agrégés (28/04), PLP (30/04), CPE (30/04), Prof EPS (10/05) et certifiés (11/05).

*L'équipe académique du* **SE-UNSA**

Avis du chef d'établissement :

Avis de l'I.P.R. :

DIPLOMES ET TITRES :

DEUG ou équivalent  Licence  Maîtrise

DEA  DESS  Dipl ENSEP  Doctorat

CONCOURS

Admission :  Agrégation  concours CPE

CAPES, CAPEPS, CAPET  PLP 1  PLP 2

chef de travaux

Admissibilité: (Nombre: )

CAPES  CAPEPS  CAPET

CAPLP2  CPE  chef de travaux

ACCES AU CORPS par :

concours  liste d'aptitude  détachement

AUTRES FONCTIONS

Direction SES / SEGPA

CPE :  années de service

faisant fonction de chef de travaux

Vos observations\*:

\* joindre un courrier si vous le juger nécessaire